

Ce qu'il faut faire si vous avez reçu un résultat positif à la COVID-19

En raison du nombre de cas actuels de la COVID-19, situation aggravée par le variant Omicron, la Santé publique n'a pas les ressources pour continuer à faire la recherche de contacts. Les étapes suivantes aideront à assurer votre sécurité, ainsi que celle de vos collègues et d'autres contacts étroits si vous recevez un résultat positif à la COVID-19 après avoir été en contact avec d'autres personnes à votre lieu de travail. Nous avons tous la responsabilité d'essayer de limiter la propagation de la COVID-19 et de soulager le fardeau que le virus impose à nos hôpitaux et aux professionnels de la santé.

1. Vous devez aviser votre employeur immédiatement si vous avez reçu un test positif à la COVID-19 ET avez été en contact avec d'autres personnes à votre lieu de travail. Vous devez signaler un résultat positif à un test rapide ou à un test PCR à la Santé publique.
2. Avisez toute personne avec qui vous avez été en **contact étroit*** au lieu de travail de l'exposition possible. Votre employeur pourrait aussi communiquer avec les employés et partager cette feuille de renseignements avec vos collègues.
3. **Isolez-vous.**
Si vous êtes vacciné, vous devez vous isoler pendant cinq jours. De plus, pendant cinq jours supplémentaires, vous devez porter un masque continuellement, respecter une distance physique stricte et éviter les rassemblements ainsi que les milieux vulnérables.

Si vous n'êtes pas vacciné, vous devez vous isoler pendant dix jours.

Votre période d'isolement commence le jour où vous recevez votre résultat positif. Vous pouvez cesser de vous isoler lorsque vous satisfaites aux **trois** critères suivants :

- Vous avez terminé votre période d'isolement.
- Vous n'avez pas eu de fièvre pendant au moins 24 heures sans prendre de médicaments pour faire baisser la fièvre.
- Vos symptômes s'améliorent.

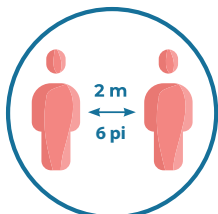
4. **Continuez à suivre ces mesures simples, mais importantes de la Santé publique :**



PORTER UN MASQUE À PLUSIEURS ÉPAISSEURS BIEN AJUSTÉ



SE LAVER LES MAINS RÉGULIÈREMENT



MAINTENIR UNE DISTANCE DE DEUX MÈTRES DES AUTRES (DANS LA MESURE DU POSSIBLE)



TRAVAILLER À PARTIR DE LA MAISON (DANS LA MESURE DU POSSIBLE)

SI VOUS N'ÊTES PAS VACCINÉ, ENVISAGEZ DE LE FAIRE.

La vaccination est le meilleur moyen de se protéger contre la COVID-19. Si vous êtes vacciné, obtenez votre dose de rappel dès que vous y serez admissible.



*Un contact étroit est une personne avec qui vous vous êtes trouvé à moins de deux mètres pendant au moins 15 minutes sans porter de masque ou sans la présence de barrières au cours des 48 heures avant l'apparition de vos symptômes
OU
au cours des 48 heures avant avoir reçu votre résultat positif (selon ce qui survient en premier).